

Aux médias

Lausanne, le 15 juillet 2019

Communiqué de presse :

Alors que tous parlent d'engagement pour le développement durable, l'industrie impose une baisse du prix pour les céréales biologiques suisses !

La commission de branche qui fixe le prix indicatif pour les grandes cultures bio, dont fait partie BioSuisse, a décidé de baisser linéairement tous les prix des grandes cultures bio. Blé, seigle, épeautre, maïs, orge, etc. Pour le blé panifiable cette baisse est de 3 ct/kg passant de 106.- à 103.-.

Au moment où deux initiatives et la société réclament le passage à une production sans pesticides et à une agriculture plus soucieuse des ressources, le marché bio reproduit le schéma du marché conventionnel. Pourquoi baisse-t-on le prix du blé indigène bio alors que les grands distributeurs nous vantent à grand renfort de publicité les efforts du marché pour favoriser une production plus durable ? Pourquoi BioSuisse toujours si prompt à invoquer les bienfaits du marché libéralisé ne réagit pas alors que le potentiel de production indigène reste très grand et que cette baisse de prix met à mal la durabilité économique de la production céréalière suisse ? La raison invoquée est l'augmentation de l'offre et le danger d'un décrochage du pain bio par rapport au pain conventionnel !

Il est vrai que les surfaces cultivées en bio sont en augmentation mais pour l'approvisionnement indigène nous n'atteignons aujourd'hui que 55 % ! Ce pourcentage reste toujours extrêmement bas et la Suisse aurait largement le potentiel de subvenir à ses besoins en blé panifiable bio. Mais cette augmentation de la production suisse signifie que la part de blé importé diminue. Les transformateurs achètent en effet le blé bio importé du Canada ou d'Argentine à environ 75 cts. Avec une augmentation de l'offre indigène, même faible, leur marge diminue.

C'est pour cette raison que sous la pression de l'industrie et de la grande distribution, l'organisation sectorielle de la branche a décidé de reporter cette baisse sur les producteurs.trice.s. Le prix du blé bio s'approche ainsi du prix du blé conventionnel d'il y a 20 ans, alors que les rendements sont inférieurs et qu'il est impossible de développer une production suisse durable si l'on ne paye pas équitablement les producteurs.trice.s. A noter que le coût du blé payé au producteur.trice ne représente que 11% environ du prix d'un kilo de pain. Le renchérissement potentiel reporté sur les consommateurs.trice.s si les marges restent intouchées représente 3 cts/kg de pain.

Il reste encore plus indispensable de se mobiliser et d'imposer au marché des règles pour favoriser une économie équitable et durable, donnant la priorité à une production de proximité basée sur un usage respectueux des ressources disponibles !

Nous attendons que BioSuisse, malgré sa relation de dépendance auprès de Coop, s'engage pour cet objectif au nom de la survie économique des producteurs.trice.s et de sa vision d'une Suisse pionnière de l'agriculture biologique!

Contact presse :

Rudi Berli, r.berli@uniterre.ch, 078 707 78 83 (D/F)